INFOS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le Lundi de 17h à 18h30 et le Mercredi de 9h à 10h.

Vous pouvez si besoin:

- Nous contactez par téléphone le matin au 03 44 44 04 02 du lundi au jeudi
- Nous laisser un message sur répondeur et nous vous rappellerons



LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Morlincourt : Week-end : 350€ / Journée : 175€ Pour les esxtérieurs : Week-end : 620€ / Journée : 350€

Caution de 500€, le ménage de la salle est inclus dans le tarif sauf le balayage et les abords de la salle. La salle fait 12mx22m, elle dispose d'une cuisine avec four, lave-vaisselle, grand réfrigérateur, armoires réfrigérantes et bar.

CONTACT: Marc-André DUPUIS 06 08 12 48 23

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIERE :

Le cimetière est ouvert de 7h à 21h en continu toute l'année.





BIENVENUE AUX NOUVEAU ARRIVANTS!!

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune. N'hésitez pas à venir vous faire connaître en Mairie et récupérez de nombreuses informations concernant votre quotidien sur la commune.



NAISSANCES

22/02/2014 - CLOWEZ Diibril (Compiègne) 12/04/2014 - BOBOWSKI Capucine (Compiègne)

22/06/2014 - WOLSKI Etienne (Né le 26/12/1923) 28/06/2014-OLIVIN René (Né le 15/12/1942)

MARIAGES

31/05/2014 - LARDINOIS Philippe & TRICOTEAUX Barbara 14/06/2014 - DACHEUX Olivier & PÉCHON Edwige 21/06/2014 - LEFORT Christian & DA CUNHA Ana Maria



Agenda

SEPTEMBRE

Lundi 1er - Rentrée scolaire (Ecole)

SEPTEMBRE/OCTOBRE

? - Sortie Théâtre (Morlincools)

OCTOBRE

Samedi 11 - Pièce de Théâtre « Réduit » (CCPN+Commune) Dimanche 19 - Repas annuel (Morlincools)

NOVEMBRE

Jeudi 20 - Beaujolais Nouveau (Commune)

DECEMBRE

Samedi 6 - Bourse aux Jouets (Morlincools)

Directeur de publication : Daniel CHARLET Rédaction: Services et élus municipaux Conception/Réalisation: Cynthia CAPELLE Photos: Services, élus municipaux, bénévoles et membres associatifs Impression /Distribution: Services et élus municipaux Juillet 2014 - Semestriel - Tirage: 250 exemplaires Adresse: rue de la Mairie - 60400 MORLINCOURT Tél: 03 44 44 04 02 - Fax: 03 44 93 13 82 Mail:morlincourt@paysnoyonnais.fr



LE MORLINCOURTOIS

Juillet 2014 - N°1

Bulletin d'informations de la commune de Morlincourt

Edito du Maire



Déjà 4 mois que la nouvelle équipe municipale est en place. Et tout en assurant le suivi de nombreux dossiers, il était important pour nous de mettre l'accent sur la communication. Voici donc le premier numéro du

bulletin « Le Morlincourtois » dont la diffusion sera assurée deux fois par an. Dans cette publication, une large part sera dédiée aux associations, aux écoles mais aussi aux divers événements qui animent la vie de la commune. Toujours dans l'optique de vous tenir informé, les travaux et projets pour la commune y seront régulièrement abordés.

Enfin, il semblait également important de communiquer via le web. C'est pour cela que l'équipe municipale travaille actuellement sur la création du tout premier site internet de la commune, à découvrir prochainement! Bonne lecture!

Daniel CHARLET

SOMMAIRE

Zoom surpage 2 & 3 Vie communale page 4 à 7 Infos pratiques page 8 & 9 Vie associative page 10 Info' de dernière minute page 11 Infos mairie page 12

ZOOM SUR ...

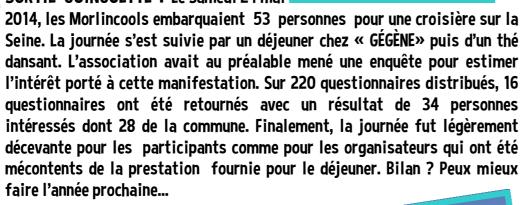


CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES! C'est devenu une tradition depuis quelques années, les enfants de la commune entre 2 et 10 ans se retrouvent chaque Lundi de Pâques pour partir à la Chasse aux œufs! Lundi 20 Avril 2014, ce sont donc 37 enfants qui ce sont rués sur la place de la mairie pour récolter de bons chocolats offerts par les Morlincools. Après cette éprouvante chasse, parents et enfants étaient conviés à se retrouver autour d'un petit-déjeuner avec les membres de l'association.

QUINE! Samedi 15 mars 2014, pas moins de 230 participants se sont bousculés aux portes de la salle des fêtes pour participer au traditionnel Loto des Morlincools. Lave-linge, sèche-linge, téléviseur, tablette et appareils photos ont fait vibrer la salle avant d'être gagnés par les chanceux de la soirée. La buvette et restauration a comme à son habitude régalés les participants à cette soirée.



SORTIE GUINGUETTE! Le Samedi 24 mai



BROCANTE MORLINCOURTOISE! Malgré une météo difficile, ce sont près de 80 exposants qui ce sont donnés rendez-vous place de la Mairie Lundi 9 Juin 2014 pour la brocante annuelle de la commune. Les Morlincools armés de leur courage ont proposé buvette et barbecue aux gourmands de la journée. Rendez-vous l'année prochaine, toujours au Lundi de Pentecôte mais avec l'espoir d'un temps plus agréable!







VOYAGE SCOLAIRE! Début juin les enfants des deux classes de l'école de Morlincourt sont allés dans les Hautes-Alpes, à Ancelle plus précisemment. Grâce à un Loto en février et une Kermesse en juin, une partie du voyage a pu être financé. Poney, randonnée, canirando', visite et jeux au programme. Les enfants sont revenus chargés de souvenirs et avec le sourrire...

INFO' DE DERNIÈRE MINUTE!

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE A MORLINCOURT EN OCTOBRE!

Dans le cadre de la programmation culturelle intercommunale 2014/2015, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais nous permet d'accueillir une pièce de théâtre dans notre salle des fêtes. Aussi, le Samedi 11 octobre à 20h30, un spectacle d'1 heure sera proposé par la Compagnie « le Sens des Mots » (public à partir de 10 ans). A noter dans vos agendas, pour les inscriptions vous serez tenu informé en septembre.

De quoi ça parle?

« Réduit » est une saga théâtrale en trois épisodes, menée par deux comédiens. L'histoire se déroule dans un petit immeuble typiquement parisien, où il fait doux vivre. Ce petit immeuble est un microcosme pluriethnique aux parfums des tajines de Leïla, de la banitsa de Maïko et des strudels de Madame Chone, le tout arrosé par le porto de Madame Lisboa... Entre deux des voisins très curieux, Thibault et Elisabeth, une complicité s'installe. A tour de rôle, ils miment, scrutent et décortiquent les habitudes et les secrets de leur entourage. Leurs voisins pourraient être les vôtres, ne résistez pas, venez tendre l'oreille!

LES PONTS ENCORE EN TRAVAUX!



Le pont entre Morlincourt et Varesnes sera fermé pour travaux d'Août à Décembre 2014. Durant cette période, le pont de Morlincourt à Pontoise, sera ouvert en alterné grâce à un feu du 1er Août à fin octobre. Ce pont devrait ré-ouvrir en totalité à partir de début novembre.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations du conseil municipal sont désormais affichées en mairie et également disponibles au format papier sur demande. Vous pourrez les consulter prochainement sur le site internet...

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES!

Il n'aura fallut qu'un tour aux Morlincourtois pour se décider entre les deux listes proposées aux élections municipales du Dimanche 23 mars 2014. La liste conduite par Daniel CHARLET l'a emporté face à celle conduite par M. Hervé MILLEVILLE. Sur 391 inscrits et 314 votants, 298 personnes ce sont exprimés aux urnes. 70 ce sont abstenus et 16 bulletins étaient nuls. Voici le nouveau conseil municipal ci-dessous:



Daniel CHARLET, maire
Patrick LEFEBVRE, 1er adjoint
Marc-André DUPUIS, 2ème adjoint
Philippe FRASQUET, 3ème adjoint
Cynthia CAPELLE, conseillère
Marc DEGAUCHY, conseiller
Christophe FORMONT, conseiller
Valéry LEROY, conseillère
Rému LETOMBE, conseillère
Florence LOIFERT, conseillère
Thierry WILLECOCQ, conseiller

Page 2 Page 11

VIE ASSOCIATIVE

TENNIS CLUB DE MORLINCOURT

Trésorier M. Daniel CHARLET / 184 Rue du Château - 60400 MORLINCOURT

Le Club de Tennis n'ayant plus réellement d'activité, les derniers fonds restant sur le compte de l'association servent actuellement a financer des cours pour les élèves de l'école. Une fois le compte clôturé, le club prendra fin. Néanmoins, le terrain de tennis sera toujours entretenu et les sportifs qui souhaiteront y accéder pourront le faire.

CLUB DU 3^{ème} AGE - LES BONS AMIS DE MORLINCOURT

Présidente Mme Joëlle CLEMENT / 65 Rue du Bouillon - 60400 MORLINCOURT

Cette association a pour objectif de recréer des liens et proposer des activités aux retraités car bien souvent c'est une nouvelle vie qui marque une rupture avec les liens professionnels et peut conduire à l'isolement. Le club propose de nombreuses animations : sorties et repas. Le club est financé par une cotisation annuelle ainsi que la vente de calendrier chaque année. A noter que les adhérents se retrouvent un mercredi sur 2 dans la salle polyvalente.

COMPAGNIE D'ARC

Président Mr Henri FICHAUX / 220 rue des Grévières - 60400 NOYON

Cette association sportive existe depuis plus de 150 ans. Ce sport nécessite adresse, ténacité et entraînement assidu afin d'obtenir les meilleurs résultats. Quelques membres participent régulièrement aux compétitions départementales, régionales et nationales avec un certain succès. A l'origine, les compagnies d'Arc des différentes communes organisent également les bouquets provinciaux. La commune de Morlincourt en a réalisé trois en 1948, 1968 et 1990.

SOCIETE DE CHASSE DE MORLINCOURT

Président Mr Jean-Michel LOIFERT / 67 rue de la Chambérie - 60400 MORLINCOURT

Cette association a pour but de réunir les chasseurs du coin pour financer et gérer cette activité mais aussi et surtout pour chasser sur le territoire de la commune. Elle est composé de 8 chasseurs licenciés dont 2 extérieurs à la commune. L'ouverture de la chasse aura lieu le 22 septembre 2014 à 9h. La fermeture aura lieu en 28 février 2015. Durant l'année, a lieu des lâchers de faisans et battus aux gros gibiers.



COMITE DES FÊTES - LES MORLINCOOLS

Présidente Mme LEFEBVRE / 155 Rue de la Mairie - 60400 MORLINCOURT

Cette joyeuse bande nous propose tout au long de l'année de nombreux évènements afin de rythmer la vie de notre belle commune. Ainsi, ils vous convient pour un repas annuel, une bourse aux jouets, un Loto, la Chasse aux œufs de Pâques, des sorties ou encore la traditionnelle brocante. Pour suivre leur actualité ou leur suggérer des idées, suivez-les sur Facebook : « Comité Les Morlincools »

CLUB DE FLECHETTE - LE RÉTRO D'ARTS

Président Mr Franck ROBERT / 73 rue de la Mairie - 60400 MORLINCOURT

Cette association tenu par le gérant du Bar-Tabac de la commune a pour objectif de financer l'activité sportive du Club de Fléchette « LICORNE ». Le club qui a terminé la saison 2013 en tant que vice-champion de France a besoin de financement afin d'effectuer les divers tournois et notamment le Championnat de France qui chaque année se déroule à la Rochelle. Pour cela, l'association organise environ une fois par mois une manifestation afin de récolter des fonds. Cette année, de nombreux repas étaient proposés aux Morlincourtois sur place ou à emporter (Paëlla, Choucroute, ..). L'occasion pour les Morlincourtois de se régaler tout en faisant profiter nos athlètes!!

Ces associations peuvent bénéficier sous conditions d'une subvention de la commune. En 2014, toutes les subventions ont été accordées.

ZOOM SUR ...

EXPO' DE L'ECOLE - CLASSE DE DECOUVERTE! Lundi 30 Juin 2014, les enseignants du RPI (Regroupement Intercommunal Pédagogique) ainsi que les élèves des 6 classes ont donné RDV aux parents et élus municipaux afin de leur présenter l'exposition de leur voyage scolaire. Un film était également diffusé retraçant en images le parcours des vacanciers. Cette soirée s'est clôturée par un pot de l'amitié lors duquel les parents ont généreusement offert des cadeaux aux enseignantes très touchées.





COMPAGNIE D'ARC... Remise des prix du concours Beursault au Jeu d'Arc, l'ensemble des Archers se sont retrouvés le Samedi 12 juillet 2014 pour cet événement incontournable qui s'est suivi par un pot de l'amitié. Cette compétition dure 3 semaines et réunit de nombreuses Compagnies d'Arc de la région.





UN LOGO POUR LA COMMUNE! Il est né de l'envie du conseil municipal de donner une nouvelle image à la commune, de lui créer une identité propre et de pouvoir l'afficher sur nos différents supports de communication. Une typographie et des couleurs originales associées au moulin à vent symbole du patrimoine historique de la commune.

Page 10 Page 3

VIE COMMUNALE

RYTHMES SCOLAIRES, Où en est-on?



Les horaires des rythmes scolaires 2014/2015 pour l'école élémentaire de Morlincourt nous ont été transmis par l'Inspection Académique le 30/06/14. Voici le planning de la semaine sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal):

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) seront entièrement gratuite durant toute l'année scolaire 2014/2015. La CCPN (Communauté de Communes du Pays Noyonnais) prend en charge cela durant la première année car elle bénéficie d'une subvention. Le recrutement d'autres agents est encore en cours, les parents seront tenus informé dès la rentrée de l'effectif de l'équipe encadrante. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur le détails des activités qui seront proposés aux enfants mais il est certains que les parents seront tenus au courant dès que possible...

Les NAP ne sont pas obligatoires, pour ceux qui souhaitent inscrire leurs enfants, vous pourrez dès la mi-juillet vous rendre en mairie pour obtenir un dossier d'inscription ou encore le télécharger sur le site internet de la Communauté de Commune du Pays Nouonnais (www.pausnouonnais.fr).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la CCPN: 03 44 09 60 40.

HORAIRES D'OUVERTURE DES ECOLES DU RPI - RAPPEL

MORLINCOURT:

- Ouverture des portes à 8h49 le matin et 13h48 l'après-midi.
- Début de la classe à 8h59 le matin et 13h58 l'après-midi.
- Fin de la classe à 11h59 le matin et 16h58 l'après-midi.

PONTOISE:

- Ouverture des portes à 8h43 le matin et 13H42 l'après-midi.
- Début de la classe à 8H53 le matin et 13H52 l'après-midi.
- Fin de la classe à 11h53 le matin et 16h52 l'après-midi.

VARESNES:

- Ouverture des portes à 8h37 le matin et 13h36 l'après-midi.
- Début de la classe à 8h47 le matin et 13h46 l'après-midi.
- Fin de la classe à 11h47 le matin et 16h46 l'après-midi.



HORAIRES DU RAMASSAGE SCOLAIRE – RAPPEL



	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
MORLINCOURT	8h35		13h34	
PONTOISE-LÈS-NOYONS	8h41		13h40	
VARESNES	8h47	11h47	13h46	16h46
PONTOISE-LÈS-NOYONS	8h53	11h53	13h52	16h52
MORLINCOURT	8h59	11h59	13h58	16h58
PONTOISE-LÈS-NOYONS		12h05		17h04
VARESNES		12h11		17h10

BIENTÔT DU PERISCOLAIRE A MORLINCOURT!



La Communauté de Communes du Pays Noyonnais a validé la mise en place du périscolaire sur Morlincourt dès la rentrée scolaire 2014/2015. Celle-ci prend donc en charge la gestion, l'organisation et le recrutement. Comme pour les NAP, les activités seront encadrées par Nathalie HARNAY, directrice de l'animation périscolaire sur Morlincourt. Le périscolaire aura lieu de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30. Comme pour le temps de restauration scolaire, les enfants pourront s'adonner à de nombreuses activités: loisirs créatifs, jeux, sport, danse, chant

Les dossiers d'inscriptions à l'accueil périscolaire sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la CCPN (www.paysnoyonnais.fr). Vous pouvez également le demander directement en mairie. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la CCPN qui gèrent l'accueil périscolaire sur l'ensemble du territoire du Pays Noyonnais : 03 44 09 60 40

INFOS PRATIQUES

VOTRE CARTE EUROPENNE D'ASSURANCE MALADIE sans bouger de chez vous!



Bientôt un voyage scolaire ou un séjour en famille dans un pays d'Europe*?... Pensez à vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) avant de partir.

Pratique : connectez-vous sur <u>www.ameli.fr</u>, *rubrique « mon compte » > mes demandes*, et effectuez la demande directement de chez vous, 15 jours avant votre départ. Un geste simple et rapide, qui vous évite un déplacement ou un appel téléphonique.

Avec la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), vous bénéficiez d'une prise en charge sur place de vos éventuels soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour :

- soit vous n'aurez pas à faire l'avance de vos frais médicaux,
- soit vous devrez faire l'avance de vos frais médicaux. Vous serez alors remboursé sur place par l'organisme de sécurité sociale de votre lieu de séjour.

Bon à savoir :

Une CEAM est valable 1 an. Chaque membre de la famille doit posséder sa carte, y compris les enfants de moins de 16 ans. Si votre départ est prévu dans moins de 15 jours, vous pouvez télécharger sur votre compte ameli un certificat provisoire, valable 3 mois, qui pourra être utilisé dans les mêmes conditions qu'une CEAM.

Dans l'Oise, plus de 140 000 assurés ont déjà créé leur compte et bénéficient 7 jours/7 et 24 heures/24 d'une multitude de services qui évitent déplacements et attentes inutiles.

Alors, plus d'hésitation, simplifiez-vous la vie en créant vous aussi votre compte ameli!

* États membres de l'UE/EEE :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne (y compris les îles Baléares et Canaries), Estonie, France (métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane française, la Réunion), Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (y compris les archipels de Madère et des Açores), République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Pays de Galles, Irlande du Nord, Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède.



INFOS LOGEMENT

La Communauté de Communes du Pays Noyonnais - CCPN tient des permanences « logement » Permanences à la Mairie de Noyon Place Bertrand Labarre - 60400 NOYON

ADIL 3ème mercredi du mois de 14h à 17h

Informations juridiques liées au logement assurée par l'ADIL de l'Oise.

OPAH Citémétrie le mercredi de 9h à 12h

Renseignement sur les aides qui peuvent être accordées aux propriétaires occupants / bailleurs dans le cadre de travaux d'amélioration de leur logement. Permanence assurée par le cabinet d'étude Citémétrie (mandaté par la CCPN).

Point INFO LOGEMENT le mardi & jeudi de 14h à 17h

Renseignements sur le parc public locatif, fourniture de dossier de demande de logement, aide au remplissage du dossier, transmission des dossiers complets aux bailleurs. Permanence assurée par Lycia CAPELLE et Catherine KELLER (CCPN).

Page 4 Page 9

INFOS PRATIQUES



SERVICE DE PREVENTION EDUCATIVE des outils pour m'aider dans le quotidien!

Pour qui?

Tout parent qui s'interroge sur les relations parent-enfant, sur l'autorité, les loisirs adaptés aux enfants, les enfants face à la TV, l'enfant et l'école, l'alimentation adaptée à l'enfant, le rythme de l'enfant...

Comment?

Aide gratuite soit par téléphone, par rencontre individuelle ou par rencontre familiale. Pas de compte à rendre, pas d'engagement,

La famille choisit l'aide dont elle a besoin et la durée de cette aide.

MAISONS DEPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITE

Service de Prévention Educative 7 Avenue de la Gare - 60400 NOYON 03 44 10 71 80 - 03 44 10 42 30



L'ADIL de l'Oise Un service de proximité d'information sur le logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement est une association loi 1901, agréée par le Ministère du logement.

Elle est porteuse de deux missions de service public :

- Elle délivre une information juridique, financière et fiscale relative au logement neutre objective et gratuite (rapports locatifs, accession à la propriété et plans de financement, droit de la construction, copropriété, les aides à l'amélioration de l'habitat, urbanisme, fiscalité locative, crédit d'impôt...)
- Par son Espace Info Energie : elle délivre un conseil sur les éco-gestes, les travaux d'amélioration thermique, le recours aux énergies renouvelables, les subventions et crédits d'impôt.

En 2012, 8029 consultations ont été données à des usagers provenant de 560 communes, par téléphone et en visite au siège social de l'ADIL et dans 26 permanences de proximité.

70% des consultations ont été données par téléphone, permettant ainsi à chaque usager d'accéder à l'information sur le logement et l'énergie quel que soit son lieu de résidence.

1423 consultations ont été données en visite au travers des 26 permanences info logement et info énergie, décentralisées pour un conseil approfondi parfois complémentaire à un primo conseil délivré par téléphone.

Pour 2014, les domaines de mobilisation de l'ADIL pour une information renforcée sont les suivants :

- Conseil en accession à la propriété et simulations financières.
- Lutte contre la précarité énergétique, rénovation énergétique de l'habitation et aides financières et fiscales.
- Prévention de l'impayé locatif et prévention des expulsions.
- Lutte contre l'habitat indigne, dégradé et non décent.

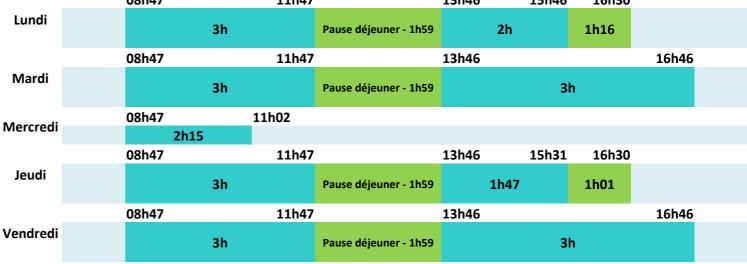
L'ADIL prolonge son action par des ateliers locaux et des séances collectives d'information sur le logement et sur l'énergie. L'ADIL renseigne les usagers tous les jours, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

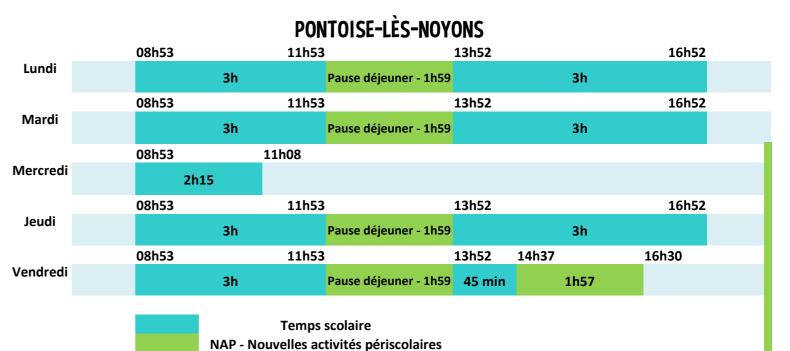
CONT1ACT:

17 Rue Jean Racine 60000 Beauvais Accès principal et stationnement des personnes à mobilité réduite par les rues du Musée et de l'Abbé Gellé

VIE COMMUNALE







Page 5 Page 8

INFO→ ÉNERGIE

VIE COMMUNALE

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT DE LA MAIRIE ... depuis avril 2014

- Achat de deux armoires installées dans la partie vestiaire de la salle des fêtes destiné au Club des Anciens afin de stocker des fournitures, jeux et autres matériaux du club.
- Achat de matériaux (tonne à eau, tonne à traiter) aux normes pour l'agent technique et ce, afin de remplacer ceux réalisés par l'ancien conseil municipal qui ont été récupérés à la fin du mandat.
- Achat de 10 tables et 20 bancs extérieurs ainsi qu'un chariot de support pour les différentes manifestations estivales. Ces équipements peuvent faire l'objet d'un prêt aux associations et habitants de la commune, se rapprocher de Marc-André DUPUIS.
- Modification du contrat photocopieur afin d'optimiser les coûts : location d'un nouveau copieur et achat à prix exceptionnel de l'ancien pour mise à disposition des habitants en cas de besoin.

DÉJÀ DE NOMBREUX TRAVAUX POUR LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

- Installation d'une toute nouvelle boîte aux lettres sur le mur de la mairie pour remplacer l'ancienne qui était sur la porte et n'était pas accessible lorsque la mairie était fermé (rideau extérieur). Le perçage du mur a été fait avec l'aide d'un bénévole et la boîte en bois a été réalisé à titre gracieux par l'un des membres du conseil municipal.
- Coupe et vente des peupliers le long du chemin rural n°6 donnant accès aux étangs de Morlincourt après le Pont du Canal. Les peupliers arrivaient à maturité, la coupe a été décidé afin d'assainir le chemin, elle a rapporté 1950€ à la commune.
- Nettoyage du monument aux morts, du calvaire et nettoyage des trottoirs par la société GURDEBEKE.
- Achats et mise en place de plants de fleurs sur les différents lieux fleuris de la commune (Monument aux Morts, jardinières de l'Eglise, Mairie, Calvaire, Parterres rue du Jeu d'Arc et Square de Roucy).
 - A noter que la commune a privilégié l'achat de vivaces pour permettre une baisse des coûts et une prise en compte de l'aspect écologique. Cela permettra d'embellir d'une autre manière les espaces verts de la commune sur les années à venir.
- Création d'un logo à titre gracieux pour la commune par l'un des membres du conseil municipal.

ET ENCORE PLEINS DE PROJETS POUR L'ANNÉE 2014!!

- Réfection complète du Calvaire.
- Achat d'un semoir à sel.
- Installation d'un boitier en prévision de l'arrivée de la fibre optique. L'emplacement est en lieu et place du parterre de fleurs à côté de l'entrée du cimetière. Il sera installé et financé par le Conseil Général de l'Oise et plus précisément le SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).
- Achat du hangar et du terrain place de la Mairie, suite à la succession de la famille Blanchette. Prévision de création d'un local technique permettant un meilleur stockage, l'ancien étant devenu trop étroit suite aux achats de matériaux imposants.
- Travaux de réfection du chemin entre les étangs et le Pont du Canal permettant l'accès à la « Trans'Oise » aux habitants de Pontoise-lès-Noyons. D'un commun accord entre la commune de Morlincourt et celle de Pontoise-lès-Noyons, ces travaux seront réalisés par la commune de Pontoise-lès-Noyons et effectués avec des matériaux validé par Natura 2000 (label garantissant la protection des espaces naturels).
- Création d'un site internet.

VIE COMMUNALE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du Conseil Municipal en date du 06 avril 2012, la commune de Morlincourt a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les principes fondamentaux du PLU...

Le Plan Local d'Urbanisme est élaboré dans le respect de 3 principes fondamentaux définis à l'article L. 121-1 du Code de l'Urbanisme:

- L'équilibre entre l'urbanisation et la préservation des espaces naturels;
- La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale;
- La protection de l'environnement et la prévention des risques naturels et technologiques.

Le Plan Local d'Urbanisme définit, à partir d'un **diagnostic** précis du territoire, un **projet communal** appelé Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce projet fixe les grandes orientations retenues par la Commune pour les 10 à 20 prochaines années pour l'ensemble du territoire communal. Il est la traduction des volontés municipales dans de nombreux domaines : urbains, économiques, environnementaux,...

L'élaboration du PLU...

L'élaboration du PLU fait l'objet d'une procédure qui associe les élus de la commune, le bureau d'études désigné pour cette mission, les services de l'Etat concernés, les Personnes Publiques associées (Chambres consulaires, notamment), les structures intercommunales,...

La population est sollicitée à deux reprises lors de l'élaboration du PLU :

- **Dans le cadre de la concertation :** la population peut prendre connaissance des principales orientations qui concernent le développement futur de la commune. Un dossier présentant les documents d'études (comptes rendus de réunions et plans de diagnostic) sont consultables en mairie.
- Dans le cadre de l'enquête publique: les habitants pourront à cette occasion faire valoir des intérêts particuliers. Un commissaire-enquêteur recevra les habitants en mairie. La population sera avertie en temps voulu par voie d'affichage et dans la presse locale.

Où en est-on?

Les études techniques sur le PLU ont démarré en septembre 2013. La première phase « diagnostic territorial en janvier 2014 ce qui nous permet de mettre à votre disposition en mairie des documents préparatoires à la définition du projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il s'agit de l'étape que le Conseil Municipal va entreprendre. A partir des analyses et enjeux issus du diagnostic territorial, le Conseil Municipal doit débattre et se positionner sur l'avenir du territoire.

Il est utile de rappeler que les orientations du futur PLU devront être compatibles avec celles définies par le Schéma de Cohérence Territoriale et le Programme Local de l'Habitat portés par la Communauté de Communes du Noyonnais qui planifie un développement harmonieux à l'échelon intercommunal.

La population est invitée à venir prendre connaissance des documents d'études et à partager ses idées et sa vision du village à court, moyen et long terme. C'est pourquoi, un dossier de concertation, comprenant notamment un registre destiné à recevoir vos observations est disponible en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Page 6 Page 7